



**Notice of Opportunity for
Fixed-Term Agreement
as Agent of the
Director of Public Prosecutions**

**Avis de possibilité
d'entente à terme fixe
à titre de mandataire du
Directeur des poursuites pénales**

The Saskatoon Regional Office of the Public Prosecution Service of Canada (PPSC) is seeking private-sector lawyers or law firms to assume responsibility for the conduct of prosecutions and related proceedings arising from the enforcement of various federal statutes.

In general, agents are responsible for complete carriage of criminal prosecutions. Most cases involve *Controlled Drugs and Substances Act* charges. Typical responsibilities include discharging disclosure obligations, advising police, and regularly attending intake and trial court dates.

Applicants must possess criminal litigation or regulatory experience. Sound case preparation and advocacy skills are required.

Candidates must be members of the Law Society of Saskatchewan.

Candidates may be asked to complete a written exam and to attend an interview to evaluate their qualifications.

Information on requirements, application process and forms, are available on the PPSC Agent Affairs website at: <http://www.ppsc.gc.ca/eng/aaf-man/index.html>.

Please submit completed applications to:

Chantale Tremblay
National Agent Coordinator
Agent Affairs Unit
Office of the Director of Public Prosecutions, PPSC
284 Wellington Street
Ottawa, Ontario, K1A 0H8
Fax: 613-957-8478
Chantale.Tremblay@ppsc-sppc.gc.ca

Le Service des poursuites pénales du Canada (SPPC), Bureau régional de Saskatoon, recherche des avocats ou des cabinets du secteur privé pour prendre en charge la conduite de poursuites et de procédures connexes découlant de l'application de diverses lois fédérales.

Les mandataires sont généralement responsables de toutes les activités liées à la conduite de poursuites criminelles, notamment celles relatives à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*. Les responsabilités typiques incluent acquiescer des obligations de divulgation, consignées à la police, et participation régulière aux dates de Cour d'admission et de procès.

Les candidats doivent posséder une expérience en poursuites pénales ou réglementaires. Ils doivent également posséder de solides habiletés en plaidoirie et en préparation de dossiers.

Les candidats doivent être membres du Barreau de la Saskatchewan.

Les candidats peuvent être invités à compléter un examen écrit et se présenter à une entrevue afin d'évaluer leurs qualifications.

Veillez consulter le site des mandataires du SPPC au <http://www.ppsc.gc.ca/fra/man-aaf/index.html> pour de l'information détaillée ainsi que les formulaires requis.

Veillez soumettre votre application complétée à :

Chantale Tremblay
Coordonnatrice nationale des mandataires
Unité de coordination des mandataires
Bureau du directeur des poursuites pénales, SPPC
284, rue Wellington
Ottawa, Ontario, (K1A 0H8)
Fax: 613-957-8478
Chantale.Tremblay@ppsc-sppc.gc.ca